



NOUVELLE LOI ORGANIQUE DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

P. 03

La cour constitutionnelle se prononce ce jour

(Bientôt l'installation des nouveaux membres de l'institution)



INVITÉ SUR OCÉAN FM, WEEKEND DERNIER

P. 04



Dr Badirou AGUEMON rassure les militants de l'UP le Renouveau sur l'avenir du parti

RÉSEAU DES PARLEMENTAIRES OUEST AFRICAIN POUR LA GOUVERNANCE DE L'INTERNET

L'he Gérard GBENONCHI, membre du bureau régional

P. 04



2^{ÈME} CAFÉ AU TITRE DE L'ANNÉE 2024

P.09

La cour Suprême s'active à trouver l'équilibre entre l'innovation technologique et les valeurs fondamentales



Résidences & appartements meublés "FENOUI" à Porto-Novo
Tel: +229 98 90 46 40



Salles des fêtes "ELONA HOUSE" à Porto-Novo
Tel: +229 98904640



MISE EN PLACE DU RÉSEAU DES PARLEMENTAIRES OUEST AFRICAIN POUR LA GOUVERNANCE DE L'INTERNET

L'he Gérard GBENONCHI, membre du bureau régional

Du 10 au 12 juillet 2024, Dakar au Sénégal a abrité la 16ème édition du Forum ouest africain de la Gouvernance de l'Internet avec pour thème: «Technologies disruptives, bilan et perspectives ». À ce rendez-vous, l'Assemblée nationale du Bénin est représentée par Gérard GBENONCHI qui a d'ailleurs conduit la délégation béninoise. Au terme des travaux, il a été créé le réseau des parlementaires ouest africain pour la gouvernance de l'Internet chapeauté par un bureau régional de 7 membres au sein duquel le Bénin est représenté par le président de la Commission des Finances et des Échanges.

La délégation béninoise conduite par l'he Gérard GBENONCHI est composée de Geoffroy BONOU, Conseiller Technique au Suivi des Projets et Réformes au Ministère de l'économie numérique et de la Digitalisation, du Dr Kossi AMESSINO, Chef Division Banque Mondiale et FMI à la Direction Générale du Financement du Développement au Ministère de l'Économie et des Finances, de Geoffroy Thierry Bidossessi ADOKO, Spécialiste en Suivi Évaluation du projet

WURI, de Faïk LASSISSI, Assistant en Suivi évaluation du projet WURI.

À la fin des travaux, le réseau des parlementaires ouest africain pour la gouvernance de l'Internet est créé et le Bénin est honoré avec l'entrée de l'he Gérard GBENONCHI au sein du bureau régional de 7 membres. Par ailleurs chaque délégation pays a eu pour consigne de mettre diligemment en place dans chaque parlement national, le réseau des parlementaires pour la gouvernance de l'Internet. Il faut dire que les discussions auxquelles la délégation béninoise a participé activement et qualitativement, ont porté essentiellement sur :

- La Collaboration parlementaire pour faire progresser la gouvernance de l'Internet en Afrique de l'Ouest ;
- Les parlementaires rencontrent les parties prenantes de l'IGF en Afrique de l'Ouest;
- Intégrer les considérations liées aux droits de l'homme dans l'infrastructure technique et la gouvernance;
- Parcours de réflexion parlementaire;
- Construire une coopération numérique multipartite;
- Le nouveau programme gTLD de l'ICANN, Digital Africa et des

sujets d'actualité;

- Politiques de contenu et modération;

- Approches agiles pour les points d'échange Internet (IXP) et politiques d'incitation au développement de centres de données en Afrique de l'Ouest;

- Atelier de l'Internet Society Sénégal sur la résilience des infrastructures Internet en Afrique de l'Ouest;

- Technologies disruptives en Afrique de l'Ouest : jusqu'où ?

- Coordination mondiale et coopération régionale pour le Pacte numérique mondial et le Sommet du futur;

- Antitrust et concurrence pour les plateformes numériques;

- Cybersécurité avec l'Intelligence Artificielle : opportunités et défis pour l'Afrique de l'Ouest;

- La sécurité en ligne des enfants à l'ère de l'intelligence artificielle;

- Connectivité numérique, Intelligence Artificielle et technologies émergentes pour le développement;

- Faire progresser l'économie numérique et la gouvernance électronique;

- Inclusion numérique et innovation.

L.C.



L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lembledujour@gmail.com - Tél. : +229 97 9046 40

ISBN : 978-99982-1-737-9 DÉPÔT LÉGAL N° : 15577

Porto-Novo, Rep du Bénin
Email: lembledujour@gmail.com
Tel: +229 98904640

PRODUCTION :
Ets EMERIC PRODUCTION

DIRECTEUR DE PUBLICATION:
Emeric Joël ALLAGBE
Tél. : +229 98904640

CONTACTS SECRÉTARIAT:
Tél. : (+229) 55499999 / 55500707

REDACTION
Emeric Joël ALLAGBE
Aimé HOUENOU
Eric OBINTI

PHOTOS:
Benoît Koffi

MAQUETTE ET GRAPHISME:
G. A. DANSOU

NOUVELLE LOI ORGANIQUE DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

La cour constitutionnelle se prononce ce jour

(Bientôt l'installation des nouveaux membres de l'institution)

Les membres de la Cour constitutionnelle tiennent ce jour mardi 16 juillet 2024 à 15h, une audience

plénière spéciale. Selon Les informations de l'attaché de presse du président de la Cour constitutionnelle, les membres de

la haute juridiction vont se pencher sur deux dossiers de recours concernant le Conseil Economique et Social (CES).

Au Bénin, suite au vote d'une nouvelle Loi organique sur le conseil économique et social la Cour constitutionnelle a été saisie de deux recours. L'un du chef de l'Etat et le second d'un député. Les conseillers de la Cou vont donc se pencher sur les deux recours concernant le Conseil Economique et Social (CES) ce mardi 16 juillet 2024.

tée par l'Assemblée nationale, en sa séance du 21 juin 2024. Une demande du Président de la République, Patrice TALON;

2- Et du recours en inconstitutionnalité du député Célestin Nouanagnon HOUNSOU de ladite loi organique sur le CES.

Il est à rappeler que les nouveaux membres de l'institution doivent être désignés dans quelques jours. Nos regards seront tournés vers la cour constitutionnelle pour la décision des sept sages.

DR



MODIFICATION DE LA LOI SUR LE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Moukaram Adjibadé KOUSSONDA félicite le Gouvernement et pose ses préoccupations en 10 points

Dans son intervention ce vendredi 12 juillet 2024 au Palais des Gouverneurs lors des débats généraux sur l'examen du projet de loi portant modification de la loi sur le Partenariat Public-Privé, le député Moukaram Adjibadé KOUSSONDA a été un peu plus clair. Tout en soutenant que cette loi vise à se conformer à la directive de l'UEMOA, l'élu du peuple s'est réjoui des efforts du Gouvernement dans la recherche du financement du développement du Bénin. Cependant il a partagé avec ses collègues quelques préoccupations pour que cet instrument permette au Bénin d'atteindre ses objectifs. Lire ci-dessous l'intégralité de son intervention.

«...Merci M.le Président. À mon tour, je remercie le Gouvernement pour son effort constant de recherche de ressources pour le financement du développement de notre pays. La modification de la loi sur le Partenariat Public-Privé en est un exemple patent parmi tant d'autres dès lors qu'elle vise à adapter à la loi en vigueur à l'évolution du contexte législatif sous-régional et à lever les goulots d'étranglement qui rendent difficile l'atteinte des objectifs visés par cette loi. Ceci dit, je voudrais porter à la connaissance du Gouvernement quelques préoccupations suscitées à mon niveau par l'examen de ce projet. En effet,

1- La reprise de la loi sur le Partenariat Public-Privé se justifiant en partie par la nécessité de son arrimage à la directive n° 01/2022/CM / UEMOA du 30 septembre 2022 portant cadre juridique et institutionnel des Partenariats public-privé dans l'UEMOA, je voudrais que le Gouvernement nous renseigne sur les mesures phares qu'édicte ladite directive au profit du financement de la réalisation des ouvrages publics par les entreprises privées.

2- Le projet revoit le champ d'application de loi en vigueur et prévoit deux catégories de partenariats Public-Privé avec des

typologies à l'intérieur de chacune d'elles. Quels sont les avantages de chaque catégorie pour l'État et les investisseurs pour qu'il soit nécessaire de les prévoir ?

3-De même, la loi en vigueur a établi une seule forme de procédure qui s'est révélée inopérante dans le cadre de certaines opérations.

En quoi les nouvelles formes de procédure aplanissent-elles ces difficultés?

4-Quels sont les avantages préférentiels accordés aux entreprises béninoises dans le projet de loi en vigueur par rapport aux entreprises étrangères?

5- La loi en vigueur, si non, le projet de loi prévoit-il des dispositions permettant au Parlement de s'informer des financements sur le Partenariat Public-Privé?

6- Je souhaite également que le Gouvernement nous fasse un point exhaustif des projets réalisés et en cours de réalisation dans notre pays et surtout dans les communes du Plateau pendant les 7 dernières années de mise en œuvre. C'est important.

7- Quel est le niveau de remboursement de ces crédits ?

8- Quel bilan peut-on faire aujourd'hui quant à l'impact de la loi sur l'offre d'emplois en République du Bénin ?

9- Je voudrais saisir aussi cette occasion pour exprimer ma reconnaissance au Gouvernement au sujet de ses prouesses sur le plan de la digitalisation. Tous les Béninois reconnaissent que vous pouvez avoir votre acte de naissance en ligne. Vous n'avez plus besoin d'aller former des rangs dans les bureaux de la SONEB pour payer la facture...la liste est longue M.le Président. Aussi l'examen de ce projet de loi, relève-t-il qu'elle prend en compte la digitalisation et les délais s'en trouvent rationalisés. La résultante de cette mesure ajoutée aux autres innova-



tions contenues dans ce projet de loi va attirer plus d'investisseurs dans le pays et la construction d'infrastructures routières en cours dans notre pays. Ça pourra s'étendre aux localités les moins pourvues. Il ne me reste qu'à souhaiter que le Gouvernement fasse davantage d'efforts dans le sens de l'amélioration de la couverture en internet dans les villes très reculées.

10-Enfin, loin de moi l'idée de croire que la loi sur le Partenariat Public-Privé n'est sensée avoir que des avantages pour le Bénin et les investisseurs. A ne pas y prendre garde, elle risque de faire de notre pays, une place tournante du blanchiment d'argent. C'est pourquoi, je voudrais mettre fin à mon intervention en demandant au Gouvernement de rassurer les commissaires par rapport aux précautions qu'il a prises à cet effet. Je vous remercie.»

INVITÉ SUR OCÉAN FM CE WEEKEND

Dr Badirou AGUEMON rassure les militants de l'UP le Renouveau sur l'avenir du parti

L'ancien député, Dr Badirou AGUEMON était sur OCEAN FM ce week-end à propos des démissions observés ces temps-ci des jeunes et autres... Il rassure les militants de l'UP le Renouveau sur l'avenir du parti et a parlé des nouvelles orientations pour conduire le candidat du parti à la victoire en 2026.

Lire l'intégralité de son message

« Le Parti Union Progressiste le Renouveau est le plus grand Parti du Bénin. Il a prouvé sa force aux deux élections législatives d'après sa naissance (2019 et 2023) puis aux élections municipales et communales de 2020. »

« Nous devons reconnaître le satisfécit qu'il sied à Josph FIFAMIN DJOGBENOU Président du Parti Union Progressiste le Renouveau pour sa qualité intrinsèque à tresser la nouvelle corde au bout de l'ancienne. »

« Grâce au pragmatisme du Président du Parti Union Progressiste le Renouveau, nous avons dans ses tous premiers pas à la tête du Parti constaté la fusion du PRD avec le parti baobab. Et depuis ce temps ce sont des pas géants qui se sont enchaînés avec Joseph DJOGBENOU. »

« A la naissance du Parti Union Progressiste le Renouveau en 2018 jusqu'à un passé récent, on avait pas de militants engagés, et à chaque échéance électorale on créait des comités ad hoc de coordination. Cela pourrait prêter flanc, quelques fois, à des irrégularités. »

« Le Parti Union Progressiste le Renouveau a déjà installé des cellules dans les 5292 villages et quartiers de villes au Bénin. Sous l'impulsion du Président Josph DJOGBENOU le Parti a aussi installé les sous sections et les sections dans les 77 communes du Bénin. »

« C'est au temps du Parti de la Révolution Populaire du Bénin que nous avons connu un exemple du travail titanique que Joseph DJOGBENOU est entrain d'abattre aujourd'hui à la tête du Parti Union Progressiste le Renouveau. Désormais notre parti est le seul à avoir des cellules partout au Bénin. »

« Désormais le Parti Union Progressiste le Renouveau a une base de militants engagés et une base électora-

le qui conforte sa force sur l'échiquier politique au Bénin. »

« Nous sommes le seul Parti à avoir des cellules dans les 5292 villages et quartiers de ville du Bénin. Aucun Parti en dehors du PRPB de part le passé ne l'a encore fait. Les partis peuvent tenter progressivement de nous rattraper mais pour l'instant c'est notre Parti Union Progressiste le Renouveau qui est le seul à réussir cet exploit. »

« Au temps du PRPB on parlait de Parti Unique mais aujourd'hui nous avons une diversité de Parti politique et pourtant nous avons travaillé dur pour atteindre ce sommet d'enracinement de notre parti. »

« La réforme du système partisan que nous on a voté à l'assemblée nationale exige que le Président de la République émane d'un Parti Politique. Quelqu'un ne viendra plus de la Banque Mondiale ou de la BCEAO ou même du milieu des affaires pour venir prendre le pouvoir. Patrice TALON nous a aidé à corriger ça. »

« Patrice TALON a décidé de donner tout le pouvoir aux partis politiques et Joseph DJOGBENOU sur la base de cette réforme a bâti aujourd'hui un parti extrêmement fort qui est le Parti Union Progressiste le Renouveau. »

« On nous parle de démission des membres du Parti Union Progressiste le Renouveau. Je vous assure que c'est du vent. Une seule personne va se lever pour dire qu'elle démissionne avec quatre cents personnes. C'est une société qu'elle a créée ? Moi même je ne suis pas capable de faire ça car je ne suis pas employeur des militants ou adhérents ni leur Roi. »

« Même moi qui suis ici en tant que leader je ne suis pas leader sans la population à la base. Et pour cela je ne peux pas décider unilatéralement que quatre cents personnes me suivent dans une démission. C'est de l'insulte à la liberté des membres du parti. »

« Ceux qui se disent démissionnaires c'est la quatrième fois qu'ils sont entrain de démissionner du même Parti. C'est quand même évocateur de la nature de comédie que nous offre ce spectacle qui n'a absolument aucun sens et aucune portée. »

« Lorsque vous êtes dans un parti et il y a une difficulté, il faut trouver tous



les moyens de vous entendre par les voies indiquées à toutes les échelles. Ceux qui démissionnent sont juste des gens impatients qui ne sont même pas des leaders, car être leader ça demande des valeurs. Si quelqu'un laisse sa place une autre va prendre puisque c'est dans la patience qu'on construit un parti. »

« Si ce profito situationniste démissionne du Parti Union Progressiste le Renouveau à Akpakpa demain vous allez dire qu'il y a problème à Akpakpa. Il n'y a aucun problème à Akpakpa. Nous avons 84 quartiers et nous avons déjà installé nos cellules, nos sous-section et nos section partout dans les 84 quartiers. Si quelqu'un démissionne aujourd'hui moi je vous dis que c'est un non-événement. »

« Je vous annonce que dans quelques jours vous allez entendre une démission à Akpakpa et ils vont tenter de faire une propagande autour. Je vous dis en même temps que c'est un non-événement car l'intéressé en question n'a aucun égard pour les membres du Parti, ni pour la haute direction du Parti. Il se plaît même à insulter le Président Patrice TALON et il est tout le temps avec l'opposition. Si celui là démissionne parce qu'il a reçu un peu d'argent je vous confirme que c'est un non-événement. »

« Je vous donne mon cas, depuis 2002 que je me suis installé à Akpakpa ici ce n'est qu'en 2015 que le Président Adrien HOUNGBEDJI m'a mis sur la liste pour les élections législatives. Et pourtant avant même 2002 je me bat-

tais corps et âme et m'investissais pour le PRD. Mais c'est seulement en 2015 que Dieu s'est manifesté. Je crois que chaque militant doit fonctionner avec attachement au Parti. »

« Nous formons au militantisme en ce moment, afin que les adhérents à notre parti soient persévérant et laborieux. Je crois que cette formation donne déjà ses fruits au regard des engagements observés sur le terrain. »

« La machine que nous avons mis en place aujourd'hui à l'Union Progressiste le Renouveau est structurée de sorte que si un militant est porté vers le haut il ne peut plus descendre. Et chaque militant travaille pour la progression vers le haut partout au Bénin. Et cela c'est pour gagner indéniablement toutes les élections en 2026. »

« La récompense d'un militant se fait sur la base de sa discipline, de son abnégation au travail et de sa persévérance. Ce n'est que parmi ceux qui se sont bien illustré qu'on va proposer aux fonctions et non ceux qui on adhéré au parti et qui deux ou trois ans après commencent par réclamer des postes. »

« Le Parti aura bel et bien son candidat tel que prévu par la loi. Que nos militants soient patients et continuent de consolider les acquis du grand bâtisseur Joseph DJOGBENOU qui a rendu aujourd'hui le Union Progressiste le Renouveau extrêmement fort sur le terrain. »

Honorable Badirou AGUEMON
sur Océan FM

2^{ÈME} CAFÉ JURIDIQUE AU TITRE DE L'ANNÉE 2024

La Cour Suprême s'active à trouver l'équilibre entre l'innovation technologique et les valeurs fondamentales

La plus haute juridiction de l'État en matière administrative, judiciaire et des comptes de l'État à travers un café juridique se penche sur l'avenir de la justice à l'ère de l'intelligence artificielle. Réunis ce Jeudi 11 Juillet 2024 dans la salle Jean-Baptiste MONSI, le président de la Cour Suprême Victor Dassi Adossou en présence des autorités à divers niveaux de l'institution, les acteurs, représentants d'organisation régionale et internationale, les directeurs des centres de formations, professeurs et experts ; a procédé à l'ouverture des échanges de la journée.

À l'heure où l'intelligence artificielle (IA) se profile comme une force transformative dans tous les domaines de la société moderne, la question de son intégration dans le système judiciaire revêt une importance capitale. Cependant la cour suprême par sa vocation de juge de cassation devant se prononcer sur les grandes questions qui présentent le plus souvent de vrais enjeux dans le monde des droits et des libertés. C'est ainsi une des raisons qui justifie l'important de cette journée de réflexions portant sur le thème suivant. L'Avenir de la justice à l'ère du numérique. L'objectif de cet atelier est de relever l'impacte de l'IA sur la justice. Comme objectif spécifique, il s'agit de fait ressortir les objectifs de recours à l'IA dans la justice ; faire un état des lieux des interventions ; d'analyser les atouts et les inconvénients de recours à l'outil prédictifs. Pour mieux appréhender ses contenus, deux panels seront exposés. Le premier portant sur la thématique justice et IA quel avenir, sera présenté par messieurs Christian Parfait Ahoyo et Eric Adja. Quant au panel sur les cas d'interventions de la méthode prédictive dans les décisions de justice, sera animé par le professeur Salomon Chabi et sieur Wilfried Araba.

En effet, la justice, pilier fondamental de toute société démocratique, qui se veut doit naviguer avec prudence et sagacité à travers les promesses et les défis que représente cette tech-



nologie émergente.

D'une part, l'IA offre des possibilités inédites d'améliorer l'efficacité et la précision des décisions judiciaires. Les algorithmes peuvent analyser des volumes de données juridiques et factuelles avec une rapidité et une objectivité sans précédent, identifiant des schémas et des tendances qui échapperaient souvent à l'œil humain. Cette capacité pourrait contribuer à une justice plus équitable et cohérente, réduisant les disparités dans l'application des lois et renforçant la confiance du public envers le système judiciaire.

Cependant, cette promesse n'est pas sans ses dilemmes éthiques profonds. Les algorithmes d'IA sont formés sur les bases de données historiques

souvent teintées de préjugés culturels, raciaux ou socio-économiques. En conséquence, ils peuvent involontairement perpétuer ces biais, exacerbant les injustices déjà présentes dans les systèmes juridiques traditionnels. La question de l'impartialité et de la justice sociale reste donc au cœur des débats entourant l'utilisation de l'IA en matière judiciaire. Par ailleurs, l'opacité des décisions algorithmiques pose un défi crucial à la transparence et à la responsabilité. Contrairement aux juges humains, les processus décisionnels des systèmes d'IA sont souvent difficiles à comprendre et à expliquer, ce qui rend complexe l'exercice de contrôle et de supervision démocratique. La capacité de tenir ces systèmes responsables de leurs dé-

cision reste une question non résolue qui nécessite une réflexion approfondie et des garde-fous adéquats.

En définitive, l'intégration de l'IA dans le système judiciaire représente un défi et une opportunité pour la société contemporaine. Il est impératif de trouver un équilibre délicat entre l'innovation technologique et les valeurs fondamentales de l'équité, de la justice et de la responsabilité démocratique. Cela nécessite une régulation rigoureuse, une surveillance constante et une réflexion éthique continue afin d'assurer que les bénéfices potentiels de l'IA en matière de justice soient pleinement réalisés tout en minimisant les risques d'injustices accrues et de diminution de la confiance publique.

Source EXT.

FENOU GUEST HOUSE À PORTO-NOVO

Les Résidences FENOU, un nouveau cadre élégant pour vos séjours dans la capitale

(Renseignements et réservations aux 55499999 - 55500707 - 98904640)

La ville de Porto-Novo dispose désormais de nouvelles résidences entièrement meublées de plus. En effet, pour compléter la vaste chaîne d'hôtellerie présente dans la capitale du Bénin afin de répondre aux exigences de l'écotourisme de la localité, les Résidences FENOU sont disponibles dans les quartiers Djassin Houinvié, Tokpota et Dowa. Incarnation de l'élégance et de raffinements offrant une expérience de séjour incomparable pour les voyageurs

à la recherche de confort et de sophistication, les Résidences FENOU sont composées de chambres salon soigneusement décorées avec des matériaux de qualité supérieure, de meubles élégants et des œuvres d'art locales, fait comprendre la gérante Estelle Akanni. Elles sont construites avec un souci de détails offrant une combinaison parfaite entre élégance contemporaine et touche authentique, avec en leur sein, toutes les commodités modernes. De plus, les



Résidences FENOU, sont situées au quartier Djassin Houinvié non loin de la pharmacie Tokpota Davo et dans la von en face de l'église catholique St Paul de Dowa à Porto-Novo. FENOU GUEST HOUSE est composée des appartements VIP meublés, des chambres entièrement ventilées et climatisées, d'une cuisine moderne dans toutes les chambres avec frigo, gaz et cuisinière, d'une chauffe-eau dans toutes les chambres, des salles de

bains privatives et luxueuses avec des produits de toilette de haute gamme, d'un compteur à carte personnel pour votre séjour, de télévision à écran plasma et d'un spa de classe mondiale.

Que vous soyez voyageurs pour affaires ou pour le plaisir, les Résidences FENOU représentent le cadre idéal qu'il vous faut. L'accueil est au top et le cadre est agréable.



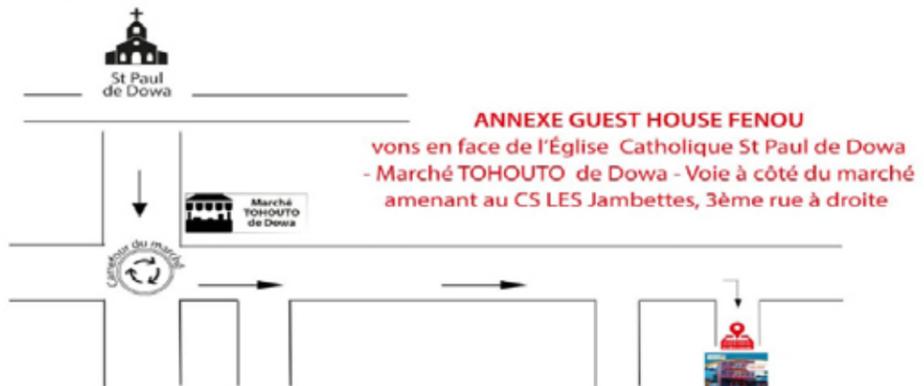
GUEST HOUSE FENOU
Appartements & Chambres meublées
☎ 98 90 46 40



NB: Venant de Porto-Novo (Carrefour Ouando) voie pavée Dowa 1^{er} carrefour à gauche tout droit dernière von à droite avant carrefour Djassin Houinvié.



GUEST HOUSE FENOU ANNEXE
Appartements & Chambres meublées
☎ 98 90 46 40



ANNEXE GUEST HOUSE FENOU
vons en face de l'Église Catholique St Paul de Dowa - Marché TOHOUTO de Dowa - Voie à côté du marché amenant au CS LES Jambettes, 3ème rue à droite



SALLES DES FÊTES ELONA HOUSE

98 90 46 40

ORGANISATION DES CÉRÉMONIES DE PREMIÈRE COMMUNION ET AUTRES EN SAISON DE PLUIES

Chers clients, faites vite vos réservations à ELONA HOUSE !

En cette période de pluies qui coïncide avec la programmation et l'organisation des cérémonies de première communion, la Direction Générale de ELONA HOUSE passe par ce canal pour informer sa clientèle que des dispositions sont prises pour lui faire passer d'agréables moments.

En effet, chers clients de ELONA HOUSE, face à la forte demande, il serait souhaitable de passer vite au service commercial pour réserver vos salles de fête en fonction de votre calendrier.

Dotées de grande capacité et construites avec la dernière technologie, les salles de fête ELONA HOUSE constituent la meilleure solution pour vous en cette période de pluies surtout avec son groupe électrogène de 40 KVA pour juguler les coupures électriques.

À ELONA HOUSE, votre satisfaction est notre leitmotiv

Passez vite pour vos réservations car une équipe professionnelle vous y attend.



ELONA HOUSE à Porto-Novo, Djassin Houinvie non loin de la pharmacie Tokpota Davo et FENOUE Guest House à Dowo.

Renseignements: 55499999 / 55500707 / WhatsApp: 98904640



COUPE DE L'UNION

2^{ème} Edition

16
EQUIPES

32
MATCHS

COUP D'ENVOI



Samedi 20 Juillet 2024

PORTO-NOVO/Tokpota, Terrain de sport de l'éveil

NB: Inscription &
participation gratuites.

Renseignements: **97 220 005**

Initiative: **BMBV**

LANCEMENT SAMEDI DERNIER DU GRAND TOURNOI DE FOOTBALL DE MISSÉRÉTÉ 2024

Quand Michel Minakpon BAHOU mobilise la jeunesse autour du cuir rond ; Djakpata FC bat Adjarra FC en match d'ouverture

Au terrain municipal de Vakon ce samedi 13 juillet 2024, Michel Minakpon BAHOU a procédé au lancement du Grand tournoi de football de Missérété 2024 en présence de diverses personnalités. Ainsi pour vivre les temps forts du match d'ouverture, les jeunes ont effectué massivement le déplacement à la grande satisfaction du comité d'organisation.

Pour permettre à la jeunesse d'Akpro-Missérété et celle de la 20ème circonscription électorale de passer d'agréables vacances, le Grand Tournoi de football de Missérété a été initié. Au delà des moments de joie qu'il va procurer, ce tournoi, à en croire son promoteur Michel Minakpon BAHOU, permettra à la jeunesse, fer de lance du développement, de cultiver des valeurs telles que l'amour, l'unité, le vivre-ensemble, le civisme...etc. Sans oublier que ce tournoi vise par ailleurs à détecter les talents dans le domaine du football.

Au terme du match d'ouverture, Djakpata FC s'est disposé de son adversaire du jour, Adjarra FC, par le score de 2 buts à 1.

Une prestation que les amis

de Michel Minakpon BAHOU ne sont pas prêts à oublier de si tôt.

À titre de rappel, les équipes du groupe A vont jouer sur le terrain municipal de Vakon tandis que celles du groupe B seront sur le terrain municipal de Katagon du samedi 13 juillet au dimanche 04 août 2024. À l'issue de ce rendez-vous du cuir rond, il est prévu plusieurs trophées, lots et prix. Comme trophées, il y a les trophées □ Mathurin de CHACUS □ Président de la Fédération béninoise de football (FBF); les trophées de la victoire □ Jules Sourou KODJO □, président de la Fondation France Bénin Plus; les trophées de la Relève de qualité □ Bienvenu DJOSSA □



et enfin le trophée de la Solidarité. Comme sponsors officiels, nous remarquons le PDG de la société OFMAS Mathurin de CHACUS, Jules Sourou KODJO, Président de l'Association Franc Dokpo de la Fondation France Bénin Football Plus, Dr Bienvenu DJOSSA, fonctionnaire du Programme alimentaire mondial, le promoteur Michel Minakpon BAHOU de la Société Terres et Fleuves, le Chef d'arrondissement de Vakon, Gisèle HOUSSOU épouse AZONDEGBE, le chef d'arrondissement de Katagon, Dimitri Serge ANAGOKOUTA.

L.A.H.O communication

MODIFICATION DE LA LOI SUR LE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Casimir SOSSOU : « Cette loi permettra au secteur privé de réaliser des infrastructures publiques au profit des populations béninoises »



Lors des débats généraux sur le projet de loi portant modification de la loi sur le Partenariat Public-Privé le vendredi 12 juillet 2024 au Palais des Gouverneurs à Porto-Novo, le député Casimir SOSSOU a partagé avec ses collègues les raisons qui fondent son soutien à cette initiative de loi. Pour lui, c'est une loi qui va permettre au secteur privé de réaliser des infrastructures publiques au profit des populations. ci-dessous l'intégralité de ses propos.

« ...Merci M.le Président. Je félicite la Commission C3 pour le travail abattu depuis le séminaire d'imprégnation jusqu'à l'étude proprement dite en commission. Je salue le Gouvernement qui a introduit le présent projet en étude en ce sens que les représentants du peuple que nous sommes, toutes nos doléances ici portant les préoccupations de nos populations ont trait essentiellement au service public. Monsieur le Président, force

est de constater que les ressources budgétaires de l'Etat étant limitées par rapport aux besoins illimités des populations, il sied de trouver une voie intermédiaire qui permet de réaliser les doléances que nous portons en même temps qu'elle permet au gouvernement de faire rentrer les ressources afin d'atteindre ses objectifs et de jouer son rôle régalien. C'est en cela que je salue ce projet de loi portant partenariat Public-Privé parce que cela permet au secteur privé de mettre à la disposition des populations les infrastructures destinées au service public et qui étaient projetées par le Gouvernement et que la rareté des ressources ne permettait pas de réaliser dans l'immédiat. Cela fait que moi je soutiens ce projet et j'appelle les collègues députés à le valider pour qu'on puisse donner à notre pays les moyens légaux aux opérateurs privés afin d'aider le Gouvernement à satisfaire les besoins de nos populations. Je vous remercie M.le Président. »



09 BP : 19 St
Michel

Tél : (229)

95 85 41 18
95 19 23 73
97 44 07 43

E-mail :

odembenin2021@gmail.com

odemofficiel@gmail.com

Site web :

odembenin.org

REPUBLIQUE DU BENIN OBSERVATOIRE DE LA DEONTOLOGIE ET DE L'ETHIQUE DANS LES MEDIAS

COMMUNIQUE N° 004/ODEM9/07-2024

Non aux propos haineux et injurieux dans la presse béninoise !

L'Observatoire de la Déontologie et de l'Éthique dans les Médias (ODEM) observe avec consternation de graves cas de violations répétées du code de déontologie par certains journaux pourtant régulièrement autorisés en République du Bénin.

Des écrits d'une violence rare, d'une atteinte flagrante à l'éthique, à la morale et au bon sens sont publiés et signés par des journalistes au péril de notre engagement collectif pour la paix, la cohésion nationale et sous-régionale.

Des publications à caractère ethnocentrique, régionaliste sur les pays voisins comme le Burkina Faso, le Niger, le Togo font le tour des réseaux sociaux en dépit des vagues de sensibilisation et d'information, des séances de travail et des visites in situ organisées par l'Observatoire de la Déontologie et de l'Éthique dans les Médias au Bénin. Des propos injurieux et haineux teintés de mépris et d'insolence abondent dans l'espace public national sous la plume de journalistes détenteurs de la carte de presse.

Les articles 1, 2, 8, 10, 11, 19 et 20, sont constamment violés par ces professionnels dont les écrits sont loin d'honorer le métier.

L'Observatoire informe que ces articles violés abordent en substance: « l'honnêteté et le droit du public à des informations vraies » ; « la responsabilité sociale du journaliste » ; « la séparation des commentaires des faits » ; « l'incitation à la haine raciale et ethnique » ; « le sensationnel » ; « le devoir de compétence du journaliste ».

L'ODEM rappelle à la mémoire collective que le traitement des informations susceptibles de mettre en péril nos sociétés, requiert du journaliste, une grande rigueur professionnelle et, au besoin, une certaine circonspection.

L'Observatoire invite, une fois encore, tous les professionnels des médias exerçant en République du Bénin à se conformer rigoureusement aux dispositions du code de déontologie de la presse béninoise qui constitue notre référence professionnelle.

L'ODEM condamne fermement ces écrits et en appelle à la responsabilité de tous pour le renforcement de la paix et de la cohésion sociale, gage d'un développement durable pour tous.

Fait à Cotonou, le 15 juillet 2024

Pour l'ODEM,



DocuSigned by:

Ulrich AHOTONDI

Ulrich Vital AHOTONDI, le Président

Siège : Maison des Médias Thomas Mègnassan. 6ème arrondissement de Cotonou Cbedjromédé
Coordonnées : 6° 23' 09" N, 2° 25' 03" E

LISEZ & DIFFUSEZ VOTRE JOURNAL "L'EMBLÈME DU JOUR"

FUNKY CHILL COTONOU ACTE 2

C'est avec beaucoup de fierté et d'excitation que le Comité d'Organisation du Funky Chill Cotonou Acte 2 se réjouit d'ouvrir ce jour lundi 08 Juillet officiellement la billetterie de ce concept Majeur et Sélect de Chill en Blanc qui ambitionne installer notre belle Ville Cotonou définitivement sur la Carte de l'Entertainment en Afrique francophone. Entre Décor ,Styles, Lifestyle, Arts, Mode, Musique, Gastronomie, Grands Crus et Premiers Crus, Pyrotechnie et Feux D'artifices , tout a été imaginé pour vous faire vivre un moment de qualité.

Les places sont limitées et les billets d'accès disponibles à ces numéros :
 00229 97 20 66 66/95 63 63 92/97 05 83 86.
 Ensemble pour Célébrer Notre VILLE !

PROGRAMMES

13H-16H

RED CARPETS -WELCOME EAT & DRINKS (PANINI X GILLES HOUESOU) -NETWORKING - GAMES-LIVE PAINTING

16H-18H

ORCHESTRE LIVE & DÉJEUNER (CHRISTELLA)

18H-19H

DÉFILÉ DE MODE (RICHE OU RIEN -FUNKE- IMPÉRIAL CRÉATIONS)

19H-20H

CONCERT DES GARAGISTES

20H00

EXTINCTION DES LUMIÈRES-SPECTACLE DE FEU ET FEUX D'ARTIFICES.

20H05-22H

GEANTE BOÎTE DE NUIT PLEIN AIR (SEY JACK)

PASS PREMIUM - 50 000F

TABLE PREMIUM (10 PERS)
500 000F

ZONE PREMIUM
COCKTAILS À VOLONTÉ
DÉJEUNER SERVICE LIBRE
3 CHAMPAGNE MOËT BRUT
3 VINS ROCHE MAZET DE CABERNET-SAUVIGNON
BIÈRE PRESSION SUCRERIES EAU

PASS BUSINESS - 100 000F

TABLE BUSINESS(10 PERS)
1 000 000 F

CARRÉ BUSINESS
COCKTAILS À VOLONTÉ
DÉJEUNER SERVICE À L'ASSIETTE(-SERVEUR DÉDIÉ)
6 CHAMPAGNES MOËT BRUT
6 VINS LES CHARMES DE GRAND CORBIN DE SAINT EMILION GRAND CRU
BIÈRE PRESSION SUCRERIES EAU

TABLE FIRST CLASS (10 PERS) 1 250 000 F

CARRÉ BUSINESS
COCKTAILS À VOLONTÉ
1 HÔTESSE VIP DÉDIÉE
DÉJEUNER SERVICE À L'ASSIETTE (1 SERVEUR DÉDIÉ)
3 CHAMPAGNES RUINART BLANC DE BLANC
3 CHAMPAGNES MOËT BRUT
6 VINS LES CHARMES DE GRAND CORBIN DE SAINT EMILION GRAND CRU
TOMBOLA POUR GAGNER DES LOTS
BIÈRE PRESSION SUCRERIES EAU



04 AOÛT 2024

13H à 22H
RIVERSIDE, MIDOMBO



PARTENAIRE OFFICIEL



ARTISTE INVITÉ
LES GARAGISTES

TICKETS DISPO AU
97 20 66 66
95 63 63 92
97058386

04 AOÛT 2024

PARTENAIRE OFFICIEL

NETWORKING DÉFILÉ DE MODE
LIVE BAND GAMES RED CARPET
DÉJEUNER MIX DJS LIVE PAINTING

DRESS CODE: BLANC

13H à 22H
RIVERSIDE, MIDOMBO

GUEST STAR
Joël Williams

TICKETS DISPO AU
97 20 66 66
95 63 63 92
97058386

04 AOÛT 2024

PARTENAIRE OFFICIEL

NETWORKING DÉFILÉ DE MODE
LIVE BAND GAMES RED CARPET
DÉJEUNER MIX DJS LIVE PAINTING

DRESS CODE: BLANC

13H à 22H
RIVERSIDE, MIDOMBO





ELONA HOUSE



**CHAMBRES MEUBLÉES
SALLES DE FÊTES**

SALLES DE FÊTES

**POUR VOS SÉJOURS
ET REPOS À
Porto-Novo**

*Venez
ici*



+229 97 90 46 40 / 98 90 46 40